

# LETTRE D'INFORMATION

## MAIRIE DE GOUESNAC'H



### Les élections municipales du 15 mars

Liste Jean Pierre MARC : 59,9%

Liste Gildas Gicquel : 40,1%

Participation : 53,29%

### La composition du conseil municipal

#### Le maire

Jean Pierre Marc

#### Les adjoints

Séverine Cosquéric

Pierre Yves Guillermou

Laurie Le Boulaire

William Calvez

Sandrine Basset

Hervé Herlédan

#### Les conseillers délégués

Béatrice Nédélec (écoles)

Bruno Poncelet (sécurité)

Marie Laure Florimond (social)

Hervé Talec (économie)

#### Les conseillers municipaux

Yvon Le Bihan

Patricia Doré

Sophie Bernard

Dylan Calvez

Ibtissem Lafuge

Patrick Malaviale

Rodolphe Lusven

Martine Ulliac

Chantal Marc

Bernard Le Noac'h

Pascal Cosquéric

Philippe Le Jollec

### Les conseillers communautaires

Jean Pierre Marc

Yvon Le Bihan

Sandrine Basset

Bernard Le Noac'h

Jean Pierre Marc a été élu Vice-Président de la CCPF, délégué à la valorisation des déchets.

## LE MOT DU MAIRE

Bien sûr je pourrais faire état ici des élections municipales et dire et redire combien nous avons été honorés de votre fort soutien, combien cette confiance nous oblige dans la conduite de la gestion de notre commune et dans la mise en œuvre de votre projet.

Mais cela est déjà si loin et surtout les choses se sont très rapidement enchaînées.

Il a fallu, très vite, faire face à la crise sanitaire.

Après une première rentrée partielle en mai, il y a eu celle de septembre, rentrées pour lesquelles l'ensemble de la communauté scolaire (enseignants et personnels) a été remarquable. Il y a eu aussi la rentrée associative à gérer en ayant en tête la possible réquisition de la salle multifonctions pour des tests, ou bien encore, et on l'espère tous bien sûr, pour des séances de vaccination.

Mais, après tout cela, il nous faut maintenant regarder devant.

Et devant il y a le programme qui reste plus que jamais d'actualité et qui, comme vous le verrez plus loin, a été engagé sans retard.

Devant nous il y a aussi les luttes inlassables qu'il faut mener pour défendre les intérêts légitimes des Gouesnaches et des Gouesnaches auprès de la communauté de communes.

Devant nous, pour je l'espère une issue rapide, il y a aussi l'affaire des mutilations de chevaux qui inquiète légitimement et pas seulement le monde du cheval. Ils savent qu'ils ont notre entier soutien et que de gros moyens d'investigation sont mis en œuvre.

De tout cela nous voulons vous informer régulièrement et c'est la raison du format de cette nouvelle lettre plus sobre, plus fréquente et plus écologique en matériaux.

Bien sûr les temps qui viennent seront encore délicats à surmonter. C'est pour cela que je vous demande, dans cette période où l'on sent bien que tout peut basculer, de ne surtout pas relâcher vos efforts qu'il s'agisse du port du masque ou du respect des gestes barrières. Ainsi nous avancerons, aussi sereinement que possible, vers la sortie de cette crise sanitaire sans précédent.

Je vous en remercie d'avance.

Votre maire Jean-Pierre MARC



## LES ADJOINTS ET LES COMMISSIONS MUNICIPALES

### Les commissions :

#### - Ressources, communication, finances, ressources humaines, affaires générales

Vice-Président : William Calvez (adjoint à l'administration générale et à la communication), de permanence les mercredis après-midi)

#### - Lien social

Vice-Présidente : Laurie Le Boulaire (adjointe aux affaires sociales, de permanence les mardis et jeudis après-midi, une semaine sur deux)

#### - Environnement, travaux, aménagement, urbanisme, développement économique

Vice-Présidents : Sandrine Basset (adjointe à l'aménagement et à l'économie, de permanence un vendredi après-midi sur deux) et Hervé Herlédan (adjoint aux travaux, à la voirie et à l'environnement, de permanence un vendredi sur deux)

#### - Enfance, jeunesse, scolaire, vie associative, sports, loisirs, culture

Vice-Présidents : Séverine Cosquéric (adjointe aux affaires scolaires, de permanence tous les matins du lundi au vendredi) et Pierre Yves Guillermou (adjoint aux associations, sports et culture, de permanence tous les soirs du lundi au vendredi)

Les permanences du maire se tiennent le mercredi matin.

Une demande de rendez-vous doit être envoyée préalablement en mairie, et les rencontres se font dans le respect des consignes sanitaires.

## LA VIE À GOUESNAC'H CET ÉTÉ

### • Le FCOBG monte en 1<sup>ère</sup> division

Félicitations à l'équipe 1 du FC Odet pour avoir remporté son championnat, et ainsi monter en 1<sup>ère</sup> division de district pour la saison 2020-2021. Une 3<sup>ème</sup> équipe sénior sera également créée la saison prochaine.



### • Les gens du voyage

Un groupe de la communauté des gens du voyage s'est installé sur le terrain de football de Kérincuff pendant deux semaines au cours du mois de juin. La cohabitation avec les habitants s'est faite en bonne intelligence.

Après leur départ, des travaux ont été réalisés pour empêcher toute nouvelle intrusion. Cette installation, comme plusieurs autres sur les communes environnantes doit relancer le projet de création d'un terrain d'accueil fixe sur la communauté de communes, comme l'exige le schéma départemental.



### • La vie associative

Les associations de la commune ont elles aussi été touchées par la crise sanitaire et ont dû mettre en sommeil leurs activités sur plusieurs mois.

### • Le Cirque Français

Le Cirque Français a maintenu sa traditionnelle tournée et donné plusieurs représentations entre le 13 et le 15 juillet dernier, faisant la joie de nombreuses familles de la commune.



### • Les visites au Ty Théâtre

Rendues difficiles par l'intégration des mesures sanitaires, les représentations du Ty Théâtre se font en plein air au cours du mois d'août.

En parallèle, des visites sont proposées par Bruno Augrain pour découvrir et s'initier à la permaculture.

- **L'exposition d'art à la mairie**

Du 10 août au 4 septembre, la mairie a accueilli une exposition de peintures dans le hall et l'ancienne salle du conseil.

Composée d'une trentaine de tableaux réalisés par une dizaine d'artistes renommés tels que Jean Fréour, Caroline Roussel ou Guillaume-Yves Moullec, cette exposition a été préparée par Yvon Le Bihan, conseiller municipal, expert muséographe et Président de l'association Hélios France.



- **La pollution de l'eau**

Le 19 août dernier, une pollution était constatée dans l'Aulne, le cours d'eau d'où provient l'alimentation en eau de la commune. Dès le lendemain, les agents et les élus municipaux organisaient des distributions de packs d'eau jusqu'au retour à la normale, 4 jours plus tard.

Ce sont en tout plus de 16 000 bouteilles d'eau distribuées à la population durant les 3 distributions organisées pendant la période de pollution.



## LA RENTRÉE

- **La rentrée scolaire**

Le 1<sup>er</sup> septembre, les élèves de la commune retrouvaient les bancs de l'école dans le contexte que nous connaissons. Port du masque pour les enseignants et les personnels, lavages des mains réguliers, etc. Tout est mis en place pour assurer la sécurité de tous.

L'école publique connaît une très légère baisse d'effectifs, passant de 145 à 143 élèves, alors que l'école Notre Dame des Victoires enregistre une hausse soutenue pour atteindre 96 élèves, soit 12 de plus que l'an dernier.



- **Le repas des Aînés**

Compte tenu de la situation sanitaire, le repas des Aînés de cette année, initialement prévu pour le mois d'octobre est annulé, et sera remplacé par un colis de Noël.

- **Le forum des associations**

Cette année, le forum des associations se déroulait la journée du 5 septembre en extérieur, en raison de la situation sanitaire.

Malgré une fréquentation un peu moins forte que d'habitude, de nombreux Gouesnachais se sont rendus au forum des associations pour découvrir les activités sportives et culturelles sur la commune.



## ESPACE D'EXPRESSION DES ÉLUS

Le score honorable aux dernières élections municipales, nous permet d'être représentés par quatre conseillers municipaux dans le groupe d'opposition -G40-, à savoir Martine Ulliac, Bernard Le Noac'h, Philippe Le Jollec et Patrick Malaviale.

Nous remercions très sincèrement nos concitoyens qui nous ont fait confiance et restons à leur écoute. En retour nous les assurons également de notre vigilance, au regard des dossiers à venir. Nous ne serons pas d'une opposition systématique mais nous veillerons à leur évolution. Si certains de ces projets se retrouvaient sur les deux professions de foi, d'autres étaient en contradiction avec

nos idées, et avec nos projections pour l'avenir de notre commune. N'oublions pas que beaucoup d'entre nous y sont nés tandis que d'autres s'y sont implantés pour cette douceur de vivre à Gouesnac'h, et souhaitent conserver cette atmosphère familiale et humaine, conscients des nuisances et déboires que pourraient engendrer d'autres perspectives.

Nous assurons de notre soutien toutes les familles qui, de près ou de loin, ont été touchées par la Covid 19. Il nous appartient, tous ensemble, de rester vigilants. Prenez soin de vous et de vos proches.

**Les élus issus de la liste « grandir et vivre à Gouesnac'h »**

## LES PREMIÈRES RÉALISATIONS

### • L'ouverture de la mairie

Les horaires d'ouverture sont élargis de 2 heures par jour depuis le lundi 22 juin.

Du lundi au jeudi : 8h30-12h 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h 13h30-16h30

Samedi : 9h-12h

### • Changement de lieu pour la salle du conseil

Les conseils municipaux, les mariages et baptêmes républicains se déroulent désormais dans la grande salle de l'espace des Vire-court. L'espace libéré en mairie sera réhabilité pour accueillir des bureaux.

### • Communication

Une page Facebook « mairie de Gouesnac'h » a été créée.

Les conseils municipaux sont filmés et disponibles sur le site internet et le Facebook de la mairie de Gouesnac'h.

Cette initiative sera poursuivie et améliorée pour une plus grande transparence dans la vie municipale.



### • Commerce ambulant

Depuis début juin, la place de la mairie accueille chaque jeudi matin plusieurs commerçants ambulants (poissonnière à l'année, vente de bijoux, de miel, de sacs, etc.).

Un camion de l'Outillage de St Étienne sera présent les vendredis 23 octobre et 18 décembre prochains de 16h à 18h30.

### • Vote du budget

Le budget de l'année 2020 a été voté à l'unanimité lors du conseil du 26 juin pour une section de fonctionnement de 2 093 136 euros et une section d'investissement de 2 134 025 euros.

### • L'arrêt des raves-party à Pors Meillou

Après la répétition de raves-party en mai et juin, le maire a édité plusieurs arrêtés en vue d'interdire ces rassemblements. L'usage de ces arrêtés se fait avec discernement, ayant comme objectif de faire cesser les comportements excessifs.

### • Les vestiaires de la salle de Kérincuff

Des travaux ont été réalisés par les services techniques pour les remettre en état. Ils sont désormais disponibles pour les joueurs de football.

## LES DOSSIERS EN COURS

### • Le city stade

Le projet de terrain multisport avance.

La délibération prise le 2 juin a permis de lancer les procédures. Il sera installé sur l'actuel terrain de handball mi-octobre.



Parallèlement le recrutement d'un animateur jeunesse est lancé par l'EPAL (gestionnaire du contrat jeunes).

### • Les sanitaires de Kérincuff

Le bloc sanitaire de Kérincuff, situé dans la longère, va être réhabilité pour une ouverture au public, avec un accès aux personnes à mobilité réduite.

### • Voirie

Un diagnostic est en cours de réalisation sur le réseau communal. Il permettra de repérer les zones abimées et prioriser les renouvellements de chaussée.

L'application Fixmystreet.fr permet de signaler les incidents de voirie (nid de poule, signalisation abimée, etc.). Cet outil utilise les photos et la géolocalisation pour que les services apprécient au mieux la situation.

### • La route du Guily

Sans autorisation du CM ou du CD, des travaux ont été entrepris pour une nouvelle sortie au Guily.

Le dossier d'autorisation administrative et d'évaluation financière et technique est en cours avant décision définitive. Les riverains seront concertés.



### • L'ancien hôtel « les Rives de l'Odet »

Inoccupé et non entretenu depuis des années, ce bâtiment s'est fortement détérioré et représente aujourd'hui une verrue en centre bourg.

Le maire a émis un procès-verbal pour état d'abandon manifeste. Si des travaux de sécurisation demandés ne sont pas réalisés dans les 3 mois, le conseil municipal pourra alors lancer une procédure d'expropriation et transmettre le bâtiment à un bailleur pour une rénovation ou une reconstruction.